

N°FIN/2022/78

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	10 novembre 2022	Nombre de conseillers communautaires Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 38 Votants : 47
Date d'affichage de la convocation :	10 novembre 2022	

Séance du 17 novembre 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi dix-sept novembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelynne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. René BOUSSIN représentant M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, Mme Linda GUEDJALI, M. Bernard MORAINÉ, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothee BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Richard ZEIGER, pouvoir M. Jean-Yves MESNY
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à M. Hassan LARIBIA
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Bernard MORAINÉ
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à M. Kévin AUGÉ
Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
M. Jean-Pierre BAUSSART, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
M. Philippe PETIT
M. Laurent CHAT

SECRETARE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.

FIN/2022/78

**Conseil communautaire du
17 novembre 2022**

Objet : ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES.

Monsieur le trésorier a transmis 6 listes de créances irrécouvrables concernant le budget annexe des ordures ménagères pour un montant total de 6 375,96 € (listes n°5600942132, n°5642220232, n°5642430132, n°5822690432, n° 5757260432 et n° 5665620432)

Les motifs du caractère irrécouvrable de ces créances sont exposés ci-dessous :

Décision de justice d'effacement de la dette (surendettement)	1341,79 €
Insuffisance d'actifs suite à des liquidations judiciaires	1 034,32 €
Créances inférieures au seuil de poursuite	469,10 €
PV de carence (Constats par l'huissier qu'il n'y a rien à saisir)	2 386,37 €
Echec des procédures de recherche de personnes	1 144,38 €
TOTAL	6 375,96 €

Vu la commission des finances et la conférence des maires du 25 octobre 2022,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

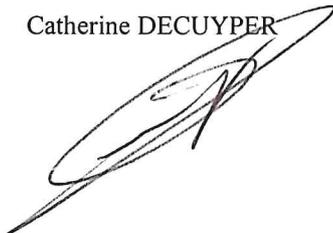
Abstention : 0

ADMET en non-valeur les créances figurant sur les 6 listes indiquées ci-dessus,

AUTORISE le Président de la Communauté de Communes du Jovinien ou son représentant à signer tous les documents afférant à ce dossier.

Pour copie conforme,
La 1^{ère} Vice-Présidente,

Catherine DECUYPER



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

